



L'an deux-mille vingt-trois, le trois août, le Conseil Municipal de la commune de Viuz-en-Sallaz, dûment convoqué le vingt-sept juillet, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Pascal Pochat-Baron, Maire

**Présents** : Pochat-Baron Pascal, Maire ;

**Adjoint au Maire** : BOCHATON Maryse, CHENEVAL Jean-Pierre, GOY Francis, GRILLET Corinne, LABAYE Josette, VALENTIN Pierre

**Conseillers municipaux** : CAMUS Isabelle, CENCI Antoine, CHARBONNIER Virginie, CHEMINAL Joëlle, GERNAIS Benjamin, LAOUFI Nadia, MACHERAT Martial, MILESI Gérard, MOENNE Monique, PAGNOD Pascale, PELLET Sébastien, STAROPOLI Michel, VAUR Florence

**Absents représentés** : Pouvoir de DEVESA Marie à GRILLET Corinne, LAVERRIERE Magali à VAUR Florence, de PILLET Isabelle à PAGNOD Pascale, de SECCO Laëtitia à PELLET Sébastien, de VIGNY Gérald à Pochat-Baron Pascal

**Absent** : GAVARD-PERRET Alexandre

Nombre de membres en exercice : 26

Présents : 20

Représentés : 5

Votants : 25

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.  
Monsieur Jean-Pierre CHENEVAL est élu secrétaire de séance.

*Délibération n° D2023\_069 – RESSOURCES HUMAINES*

**Modification du tableau des effectifs – Création d'un poste d'agent de sécurité aux abords des écoles**

Afin de sécuriser les sorties et entrées d'école, il est proposé de mettre un agent ½ heure le matin et l'après-midi à l'entrée et à la sortie des classes des écoles du bourg. Il convient dans ce cadre de créer un poste d'adjoint technique à 8,09/35 pour la période du 04 septembre 2023 au 05 juillet 2024 inclus.

**Après exposé et en avoir délibéré, le conseil municipal :**

- **APPROUVE** la modification du tableau des effectifs proposée ci-dessus
- **ADOpte** le tableau des effectifs ainsi proposé à compter du 01/09/2023

GRADE	CAT	EFFECTIF BUDGETAIRE	EFFECTIF POURVU	DONT TEMPS NON COMPLET	Temps Travail	TEMPS PARTIEL / TEMPS NON COMPLET
<b>PERSONNELS TITULAIRES</b>						
<b>FILIERE ADMINISTRATIVE</b>						
Attaché territorial principal	A	1	1		100%	
Rédacteur principal de 1ère classe	B	1	1		100%	
Rédacteur	B	1	0			
Adj administratif ppal 1° cl	C	2	2		100%	TP 90%
					100%	
Adj administratif ppal 2° cl	C	2	2	au 01/06/23	100%	TP 80%
					100%	TP 90%
Adjoint administratif	C	3	2	1 agent à temps non complet	100%	TP 80%
					90%	TNC
					100%	

FILIERE CULTURELLE						
Assistant de conservation du patrimoine 2ème classe	B	1	1		100%	
FILIERE TECHNIQUE						
Technicien ppal 1° cl	B	2	1		100%	
Agent de maîtrise ppal	C	1	1		100%	
Adjoint technique ppal 1° cl	C	3	3		100%	
					100%	
					100%	
Adjoint technique ppal 2° cl	C	13	12	3 agents à temps non complet	100%	
					100%	
					100%	
					100%	
					100%	
					100%	
					32,26	TNC
					22,40/35	TNC
					20,30/35	TNC
					100%	
Adjoint technique	C	2	2		100%	
					29,33/35	TNC
FILIERE ANIMATION						
Adjoint d'animation ppal 2° classe	C	1	1	1 agent à temps non complet	24,83/35	TNC
Adjoint d'animation	C	2	2	2 agents à temps non complet	25,97/35	
					28,72/35	TNC
FILIERE MEDICO SOCIALE						
ATSEM ppal 1° cl	C	4	4	4 agents à temps non complet	33,29/35	TNC
					31,23/35	TNC
					32,26/35	TNC
					32,26/35	TNC
FILIERE SPORTIVE						
ETAPS principal de 2ème classe	B	2	2		100%	
FILIERE POLICE						
Gardien Brigadier	C	1	0		100%	
Brigadier chef principal	C	1	1		100%	
FILIERE EMPLOI FONCTIONNEL						
DGS 2.000 - 10.000 HAB	A	1	1		100%	
PERSONNELS NON TITULAIRES						
FILIERE MEDICO SOCIALE						
ATSEM	C	1	1	1 agent à temps non complet	33,29/35	CDD TNC

FILIERE TECHNIQUE						
Adjoint technique	C	1	1	4 agents à temps non complet	6,36/35	CDD TNC
Adjoint technique	C	1	1		6,36/35	CDD TNC
Adjoint technique	C	1	1		6,36/35	CDD TNC
Adjoint technique	C	1	1		6,36/35	CDD TNC
FILIERE ANIMATION						
Adjoint technique	C	1	1	1 agent à temps non complet	8,09/35	CDD TNC du 04/09/23 au 05/07/24
Adjoint d'animation	C	6	6	6 agents à temps non complet au 01.09.23	6,36/35	CDD TNC

- **AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant légal à signer tout document afférent.**

VOTE	POUR	25
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0
<b>Adopté à l'unanimité</b>		

**Ainsi fait été délibéré  
Les jour, mois et an que dessus  
Au registre sont les signatures  
Pour Extrait conforme**

**Le Maire,  
Pascal POCHAT-BARON**



**Le secrétaire de séance  
Jean-Pierre CHENEVAL**

**Certifié exécutoire  
Télétransmission sous-préfecture le 08/08/23  
Publication en ligne le 08/08/23  
Pour le Maire et par délégation,  
La Directrice Générale des Services  
Pascale CHAPUIS**

